



Montreuil, le 24 septembre 2014

Réunion du 24/09/2014 - Réforme du S.S.S.M.

Déclaration C.G.T.

Que de temps perdu pour un simple copier/coller sur la filière de la F.P.T. Malgré tout, nous apprécions que la D.G.S.C.G.C. soit en phase avec la C.G.T.

Mais, faudra-t-il attendre encore deux ans pour que sortent les textes des infirmiers d'encadrement, puis deux de plus pour ceux des médecins et pharmaciens ?

Heureusement que vétérinaires, psychologues et autres sont des S.P.V. !

En ce qui concerne les I.S.P. d'encadrement, la C.G.T. est favorable pour identifier deux classes dans le grade : I.S.P. d'encadrement et I.S.P. d'encadrement supérieur.

La C.G.T. est également favorable à l'accès direct à la formation de cadre de santé pour les agents effectuant déjà la fonction.

De même, la C.G.T. est consciente qu'une promotion au grade supérieur pour l'infirmier de groupement en poste depuis au moins 15 ans, détenteur de la F.A.E., est une promotion reconnaissant le travail de ces agents qui ne peuvent ou ne veulent pas effectuer la formation de cadre.

Bien entendu, cette promotion au grade d'encadrement bloque l'accès à la classe supérieure.

Enfin, le nombre d'infirmiers d'encadrement supérieur ne peut excéder un par S.D.I.S., notamment dans les S.D.I.S. de 1^{ère} catégorie où plusieurs infirmiers d'encadrement ou faisant fonction, exercent.

Lors de la réunion de juillet 2013, nous avons mis en avant le rapport du groupe de travail relatif aux médecins territoriaux réalisé par le C.S.F.P.T. Nous avons souligné le fait que « Si les médecins S.P.P. restent dans leur statut particulier, ils pourraient se voir exclus de toutes les avancées de leurs homologues de la fonction publique territoriale. » Le 18 août 2014 ont été publiés les deux décrets pour les médecins de la territoriale. Sans être visionnaires, ce qui devait arriver arriva : les médecins et pharmaciens sont du fait de leur statut particulier exclus. La réunion de ce jour va t'elle nous annoncer le début des travaux, nous présenter un projet, où nous inviter à y réfléchir, pour déclencher la refonte de leur filière ?